

<http://jesuschristenfrance.fr/la-republique-contre-la-france/article/pour-que-l-espece-humaine-soit-respectee-et-que-vive-la-france>

Pour que l'espèce humaine soit respectée et que vive la France

- La République contre la France -



Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2021

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Pour que l'espèce humaine soit respectée et que vive la France !

« Sommes-nous fiers de vivre dans un pays dont l'Etat organise depuis plus de 40 ans la mise à mort massive d'êtres humains (et ceci de son propre aveu : art. 2211-1 et 2211-2 du Code de la Santé publique), l'Assemblée Nationale ayant même proclamé, le 26 nov. 2014, sans vergogne...et sans valeur législative, une résolution selon laquelle, pour une femme, c'est un « droit fondamental » de tuer le petit être qu'elle porte, et qu'elle a d'abord pour mission de développer et de protéger ?

C'est l'incitation inverse qu'il faut établir et développer, y compris financièrement, afin qu'aucune femme enceinte en difficulté ne renonce à sa belle mission.

Le père, dans cette affaire, ne peut même pas juridiquement s'opposer à l'avortement. Les hommes sont bons pour alimenter « le stock de gamètes » selon l'expression poétique du ministre de la Santé (le 16 janvier 2021 devant des sénateurs).

On envisage ainsi de se passer du père dès le début ; par la suite, il n'élèvera pas l'enfant... qui rejoindra peut-être, selon les aléas de la vie, la cohorte déjà bien fournie des adolescents révoltés, voire délinquants, devant leur mère débordée.

Tout cela se paye en désordres et en faiblesse. La population française ne s'accroît plus que par la survie des plus âgés et l'immigration...

Les avortements légaux représentent environ 30% des naissances. Quant aux petits êtres jetés du nid par le stérilet et les pilules, notamment dites « du lendemain » et « du surlendemain », ou conçus in vitro pour mourir, ils sont bien plus nombreux, innombrables en vérité...

C'est pour une large part le résultat net de plus de 200 ans d'athéisme militant au pouvoir et dans les classes « supérieures », comme on dit, avec un festival de propagande, de faux-semblants et de morts organisées !

N'est-il pas temps d'en sortir en commençant par rejeter l'odieuse loi dite de bioéthique qu'on nous prépare ?

Pour cela nous prions et nous manifestons publiquement... et nous avons aussi notre bulletin de vote, moyen bien imparfait en vérité, qu'il faut utiliser au mieux, au plus proche de nos convictions et de l'utilité à en attendre.

Toutes ces horreurs n'auront qu'un temps.

Les femmes qui se sont fait avorter peuvent trouver la paix dans le pardon de Dieu et l'espérance chrétienne.

Dieu protège la France et toute l'humanité ! »

Jacques Bay

Vice-président de SOS Tout-Petit

Les extrémistes pro-avortement augmentent leur pression sur les députés européens pour qu'ils votent en faveur du rapport Matic

«
L'aspect le plus grave du rapport est qu'il considère l'avortement comme un « droit de l'homme » et qu'il préconise l'avortement sans aucune restriction.

Je n'aurais pas pu mieux dire. C'est exactement ce contre quoi nous nous battons.

Nous devons montrer clairement aux députés européens qui nous représentent que nous considérons ces affirmations absurdes et scandaleuses et les inciter à voter contre ce rapport Matic.

Dans ces derniers jours avant le vote à€” qui devrait avoir lieu le 23 juin à€” nous voulons accentuer notre pression à l'encontre des députés européens indécis une fois de plus, en inondant leurs comptes sur les réseaux sociaux de notifications.

Allez-vous partager sur Facebook ce post demandant directement à François-Xavier Bellamy de rejeter le rapport Matic qui tente d'établir l'avortement comme un droit de l'homme ?

Je partage sur Facebook

Vous n'êtes pas sur Facebook ? Signez et partagez avec vos amis notre pétition « NON au rapport Matic ».

Mais l'avortement n'est pas la seule question litigieuse de ce rapport. Voici un résumé des points dangereux :

Le rapport Matic demande l'abolition du droit à l'objection de conscience du personnel médical. L'objectif du rapport Matic est de rendre impossible pour les médecins de s'opposer au meurtre d'un être humain par avortement. Selon le rapport, le refus de l'avortement par un médecin serait « traité comme un refus de soins médicaux ». Ainsi, si un médecin disait NON à l'avortement, cela signifierait la fin de sa carrière.

Avortement et contraception pour les filles « quel que soit leur âge » sans consentement parental. endoctrinement LGBT et du genre dès l'école primaire sans informer ou demander le consentement des parents.

Des opérations chirurgicales irréversibles dites de « changement de sexe », y compris pour les mineurs, toutes prises en charge par les systèmes de santé publics.

L'ingérence dans la compétence exclusive des États membres sur la définition et la gestion de leurs

« systèmes de santé nationaux ou sur leurs choix de politique nationale de santé. »